

« OSTENSIONS SEPTENNALES LIMOUSINES »

Emplacement photo

Emplacement photo

Emplacement photo

Présentation sommaire

Identification :

Ostensions septennales limousines

Personne(s) rencontrée(s) :

Responsables des confréries limousines et des comités ostensionnaires limousins

Localisation (région, département, municipalité) :

Les dix-neuf lieux concernés se trouvent dans un territoire qui est historiquement lié au Limousin, s'étendant aujourd'hui sur quatre départements français : Haute-Vienne et Creuse (région Limousin), Charente et Vienne (région Poitou-Charentes). En

(A) Identification et localisation :

Nom et rôle et/ou fonction de la personne rencontrée :

Jacques Perot, vice-président de la Fédération des confréries limousines

Municipalité, vallée, pays, communauté de communes, lieu-dit... :

Dix-neuf lieux situés dans quatre départements

Adresse : route des Lavandières

Ville : Abzac

Code postal : 16500

Téléphone : 06 70 15 68 74

Adresse de courriel : confrerie.abzac@orange.fr

Site Web :

(B) Description

Description :

Définition et description

Sur la terre limousine, dans la partie ouest du Massif central, sont organisées depuis des siècles, tous les sept ans, ce que l'on appelle les Ostensions. Evénements rituels et sociaux, fêtes d'origine et d'inspiration religieuses et populaires, liées au culte des saints, traditionnel en Limousin et à la vénération de leurs reliques, elles réunissent un nombre considérable de personnes là où cette tradition originale s'est maintenue.

La période des Ostensions dure en principe du premier dimanche après Pâques (Quasimodo) au premier dimanche après la Pentecôte (Trinité). Cette durée est matérialisée par la présence au sommet des clochers d'un drapeau des ostensions : sa montée et sa descente, exercices périlleux qui se font avec le concours des pompiers, rassemblent une foule de curieux. Le dimanche de clôture constitue, en général, le moment le plus solennel : processions grandioses et colorées, avec drapeaux, bannières, parfois des chars, gardes d'honneur autour des reliquaires, et sont souvent accompagnées de la représentation, en costumes d'époque, de scènes de la vie religieuse et profane. Pour la circonstance villes et des villages où ont lieu des Ostensions ont été décorés par la population avec une grande profusion de fleurs, guirlandes, de couleur différente suivant le quartier et la confection de tableaux représentant la vie du saint. On peut ainsi évoquer la reconstitution, à l'intérieur même de la ville de Saint-Junien, de la forêt primitive de Comodoliac qui, au Ve et au VIe siècle, aurait abrité les ermites Amand et Junien. Le caractère spectaculaire des Ostensions de Saint-Junien explique que, le 28 juin 2009, cette cité de 12 000 habitants ait rassemblé 110 000 personnes.

Rappel historique

Les saints personnages honorés par la population limousine sont ceux des villes et des villages de la région : évêques ayant introduit et développé le christianisme en Limousin (Martial, Aurélien, Loup, Eloi, Maximin, Ferréol...), fondateurs de monastères (Gaucher, Yrieix...), ermites évangélistes (Léonard, Victurnien, Amand, Junien, Psalmet...), saints dont les reliques sont parvenues dans des paroisses limousines (Côme, Damien, Etienne, Lucius, Emerite...). L'Eglise les propose comme modèles. A cette fonction, le peuple ajoute celle de protecteurs : *Dieus gart la vila e sent Marsals la gent*, « Dieu garde la ville et saint Martial les gens » est la devise en langue limousine qui figurait au Moyen Age sur une porte de la ville et qui est inscrite aujourd'hui sur le drapeau de la Grande Confrérie de Saint Martial à Limoges.

Ce rôle protecteur de saint Martial semble, d'ailleurs, être à l'origine des Ostensions. En effet, en 994, une mystérieuse épidémie d'origine alimentaire, qu'on a appelée le Mal des Ardents, s'abattit sur le Limousin. L'« ostension » (du latin *ostendere*, « montrer ») et la vénération du corps de saint Martial firent cesser le fléau.

Venue de Limoges cette coutume des Ostensions s'étendit à Saint-Léonard, puis au Dorat, à Saint-Junien et ailleurs, mais c'est seulement à partir du XVIe siècle que les Ostensions adoptèrent un rythme septennal. Elles se déroulent toujours en des lieux où subsiste une tradition ostensionnaire. Il y en eut dix-neuf en 2009, alors qu'on en comptait seulement seize en 2002. Un certain nombre de communautés dont les membres les plus anciens avaient connu les Ostensions dans leur jeunesse se sont réunies, en effet, pour faire revivre dans leur village la tradition des Ostensions. Elles ont ainsi créé des confréries ou mis en place des comités ostensionnaires avec le soutien d'autres confréries.

Rapport à la communauté

Les Ostensions résultent de la volonté d'un certain nombre d'habitants de retrouver leurs racines en perpétuant une tradition et de faire connaître un patrimoine dont ils sont fiers. La préparation qui réunit, souvent pendant plus d'une année, des bénévoles et le déroulement auquel sont associés toutes

les confréries et des représentants de tous les lieux ostensionnaires se révèle être un puissant facteur d'intégration et un révélateur d'un sentiment d'identité lié au territoire limousin.

C'est dans l'enthousiasme que, sans tenir compte des convictions parfois opposées des uns et des autres, le peuple du Limousin renoue avec son histoire et prend conscience de son appartenance à un ensemble régional. En effet, en participant aux Ostensions limousines, on se « sent » Limousin et ce « on » représente les Limousins restés au pays et ceux qui y reviennent à cette occasion pour retrouver leurs racines, mais aussi les habitants du Limousin dont les racines sont ailleurs. Ces manifestations sont réellement « identitaires » au sens où elles sont porteuses et créatrices d'identité. C'est d'ailleurs ce caractère identitaire qui entraîne de nombreux habitants, souvent fort éloignés des préoccupations religieuses, à participer à la préparation et au déroulement des Ostensions.

Longuement préparées par de nombreux bénévoles, dont beaucoup sont plus attachés à leur caractère culturel et patrimonial qu'à leur aspect cultuel, les Ostensions contribuent donc au renforcement du tissu social : les habitants se reçoivent les uns les autres pour confectionner ensemble guirlandes et costumes et, à l'approche du jour de la fête, se réunissent pour décorer les rues et le parcours de la procession. Enfin, le jour venu, ils participent comme acteurs à la procession et au cortège historique, auquel chorales, fanfares municipales, groupes folkloriques prêtent bénévolement leur concours. On notera une participation de la police municipale, de la gendarmerie, des services techniques municipaux, des pompiers et secouristes à la préparation et au déroulement de la fête.

Enfin, ce jour-là, c'est toute une population qui se donne à voir aux confréries, aux représentants des autres villes ostensionnaires, mais aussi, à des touristes et, de plus en plus souvent, aux paroisses étrangères qui sont sous le patronage du même saint.

Ces manifestations originales, transmises et recrées tous les sept ans, ont su et savent toujours, unir le croyant et l'incroyant dans le même amour du pays et le même respect de son histoire, tout en conférant au Limousin une renommée qui s'étend bien au delà des frontières de la France. Ces grands rassemblements appartiennent au peuple du Limousin et constituent véritablement une part de son patrimoine immatériel. Il y expose avec fierté ses racines, son âme et son unité.

Éléments matériels constitutifs de la pratique :

Les éléments matériels essentiels sont les reliques de saints et les reliquaires sans lesquels ils ne peut exister d'Ostensions. Par ailleurs le déroulement des Ostensions fait appel à de nombreux autres objets spécifiques : drapeaux, bannières, banderoles, costumes...

Matériaux (origine, fournisseurs, exploitation, difficultés d'approvisionnement) :

Outils (origine, fournisseurs, exploitation, difficultés d'approvisionnement) :

Machines (origine, fournisseurs, exploitation, difficultés d'approvisionnement) :

Produits réalisés :

Lieu d'exercice :

Apprentissage et Transmission :

Si le peuple du Limousin, dans sa diversité, reste le véritable détenteur du patrimoine culturel immatériel des Ostensions septennales limousines, deux types d'associations, les confréries de laïcs et les comités ostensionnaires, ont assuré, pour certains depuis des siècles, et assurent la pérennité d'une tradition conservée et recrée à chaque génération. Détenteurs de la mémoire, écrite et orale, publiée ou pas, possesseurs également d'une iconographie abondante, ils jouent un rôle essentiel dans la

transmission des pratiques des Ostensions et des savoir-faire indispensables à leur déroulement (rituel qu'ils partagent avec l'Eglise, protocole, costumes, décors, parcours de la procession). Le plus souvent, ils sont également les gardiens d'une part du patrimoine matériel utilisé. Sans leur présence, il est vraisemblable que certaines Ostensions ne pourraient voir le jour tous les sept ans.

(C) Historique

Historique général :

Les saints personnages honorés par la population limousine sont ceux des villes et des villages de la région : évêques ayant introduit et développé le christianisme en Limousin (Martial, Aurélien, Loup, Eloi, Maximin, Ferréol...), fondateurs de monastères (Gaucher, Yrieix...), ermites évangélisateurs (Léonard, Victurnien, Amand, Junien, Psalmet...), saints dont les reliques sont parvenues dans des paroisses limousines (Côme, Damien, Etienne, Lucius, Emerite...). L'Eglise les propose comme modèles. A cette fonction, le peuple ajoute celle de protecteurs : *Dieus gart la vila e sent Marsals la gent*, « Dieu garde la ville et saint Martial les gens » est la devise en langue limousine qui figurait au Moyen Age sur une porte de la ville et qui est inscrite aujourd'hui sur le drapeau de la Grande Confrérie de Saint Martial à Limoges.

Ce rôle protecteur de saint Martial semble, d'ailleurs, être à l'origine des Ostensions. En effet, en 994, une mystérieuse épidémie d'origine alimentaire, qu'on a appelée le Mal des Ardents, s'abattit sur le Limousin. L'« ostension » (du latin *ostendere*, « montrer ») et la vénération du corps de saint Martial firent cesser le fléau.

Venue de Limoges cette coutume des Ostensions s'étendit à Saint-Léonard-de-Noblat, puis au Dorat, à Saint-Junien et ailleurs, mais c'est seulement à partir du XVI^e siècle que les Ostensions adoptèrent un rythme septennal. Elles se déroulent toujours en des lieux où subsiste une tradition ostensionnaire. Il y en eut dix-neuf en 2009, alors qu'on en comptait seulement seize en 2002. Un certain nombre de communautés dont les membres les plus anciens avaient connu les Ostensions dans leur jeunesse se sont réunies, en effet, pour faire revivre dans leur village la tradition des Ostensions. Elles ont créé à cet effet de nouvelles confréries ou mis en place des comités ostensionnaires avec le soutien d'autres confréries.

Historique particulier de l'entreprise, de la personne ou de l'organisme, de la forme d'expression ou de l'espace culturel faisant l'objet de la fiche :

(D) Intérêt patrimonial et mise en valeur**Modes de valorisation**

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Plaquette | <input type="checkbox"/> Site internet |
| <input type="checkbox"/> Guide | <input type="checkbox"/> Boutique |
| <input type="checkbox"/> Portes-ouvertes | <input type="checkbox"/> Show-room/galerie |
| <input type="checkbox"/> Exposition | <input type="checkbox"/> Foire/salon |
| <input type="checkbox"/> Festival | Label Entreprise Patrimoine Vivant |
| <input type="checkbox"/> Routes des MA | <input type="checkbox"/> Pôle des MA |
| <input type="checkbox"/> Résidences d'artistes | <input type="checkbox"/> Réseau de professionnels |
| <input type="checkbox"/> Autre : hôtel d'activité – Potager du Dauphin, Meudon | |

Actions de valorisation :

Au cours des dernières décennies un certain nombre de mesures de valorisation ont été prises pour assurer la pérennité des Ostensions et en diffuser la connaissance.

Le Comité départemental du tourisme de la Haute-Vienne a mis en place une formation des guides à laquelle la Fédération des confréries a apporté son concours. Il édite tous les sept ans une brochure programme et celui de la Charente limousine a également publié en 2009 une plaquette sur les Ostensions en Charente. A Paris, la Maison du Limousin a organisé en 2009 une importante exposition.

La Fédération des confréries limousines a organisé, en 2006, une journée d'études regroupant universitaires et chercheurs qui a débouché sur une publication. On soulignera également l'abondance d'ouvrages scientifiques et de diffusion que suscite le sujet, particulièrement chaque année d'Ostensions : livres d'information, guides, livres souvenirs du déroulement des Ostensions ainsi que DVD créés dans chacun des lieux concernés.

En 2009, la communication a été assurée par de nombreux reportages écrits, dans la presse locale et nationale, et télévisés (France3 Limousin-Poitou-Charentes) et par la réalisation du film "Châsses gardées en Limousin". Sur Internet deux sites permanents font référence aux Ostensions.

Modes de reconnaissance publique (niveaux local, national, international) :

Présence de nombreuses personnalités officielles aux Ostensions : préfet en uniforme, parlementaires, élus avec leurs écharpes tricolores... Candidature à l'inscription sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO

Documentation / éléments bibliographiques/inventaires déjà réalisés :

BIBLIOGRAPHIE SELECTIVE SUR LES OSTENSIONS LIMOUSINES

ALLARD (J.-M.) et CAPOT (S.), *Une histoire des ostensions en Limousin / The Ostensions : a religious festival unique in the Limousin*, Limoges, Culture et patrimoine en Limousin, 2007.

ARDANT (M.), *Des ostensions : origines de ces solennités religieuses, dates des principales, détails sur leurs cérémonies, les reliques et les reliquaires*, Limoges, Barbou, 1848.

BROUSSE (V.) et GRANDCOING (P.), *Ostensions, un siècle de photographies*, Limoges, Culture et patrimoine en Limousin, 2009.

DEVALETTE (J.), BARRIERE (B.), COMET (G.) et CONTE (P.), *La peste de feu : le Miracle des Ardents et l'ergotisme en Limousin au Moyen Age*, Limoges, Archea, 1994.

D'HOLLANDER (P.), « Le culte des saints limousins au XIXe siècle », dans TRICARD (J.), GRANDCOING (P.) et CHANAUD (R.) (dir.), *Le Limousin, pays et identités : enquêtes d'histoire de l'Antiquité au XXIe siècle*, Limoges, Pulim, 2006, p. 375-383.

« Les Ostensions limousines », *Ethnologie française*, (dir. LAUTMAN F.), t. XIII, n°4, octobre-décembre 1983.

GATÉ (M.), *Confrérie de Saint-Israël et Saint-Théobald, Le Dorat : historique, ostensions, règlement et statuts*, Le Dorat, Confrérie de Saint-Israël et Saint-Théobald, 2000.

GATINEAU (C.), *Le Grand livre des Ostensions limousines : 2009*, Saint-Aignant, Les éditions du sable fin, 2009

Guide du pèlerin de l'an 2000 au tombeau de saint Martial en l'église de Saint-Michel-des-Lions de Limoges, Limoges, Grande confrérie de Saint-Martial, 2000.

GUIBERT (L.), « Les ostensions », dans *Almanach limousin*, 1862, p. 64-71 et 1863, p. 74-87.

LAUTMAN (F.), « Le territoire des reliques », dans *Annales de Bretagne et des pays d'ouest*, t. 90, n°2, 1983, p. 221-232 [sur les ostensions de Saint-Junien].

LAUTMAN (F.), « Saint-Léonard des protections à la tradition », dans *Autrement. Série Mutations*, n°115, mai 1990, p. 114-119.

LEMAITRE (J.-L.), « Saint Martial intercesseur, d'après les miracles de 1388 », dans MOEGLIN (J.-M.) (dir.), *L'intercession du Moyen Age à l'époque contemporaine*, Genève, Droz, 2004, p. 157-169.

MINGAUD (A.), *Ostensions limousines*, Saint-Paul, Lucien Souny, 2006.

PEROUAS (L.), *Les Limousins, leurs saints, leurs prêtres, du XV^e au XX^e siècle*, Paris, Le Cerf, 1988.

PEROUAS (L.), *Une religion des Limousins ? Approches historiques*, Paris, L'Harmattan, 1993.

PERRIER (A.), « Une manifestation populaire de religiosité en Limousin : les ostensions septennales », dans *Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin*, t. 101, 1974, p. 119-156.

ROBINNE (P.-E.) (dir.), *Légende dorée du Limousin : les saints de la Haute-Vienne*, Limoges, Culture et patrimoine en Limousin, 1993 (coll. « Cahiers du Patrimoine, n°36).

TINTOU (M.), « Les témoins de l'identité limousine : les ostensions », dans *Lemouzi*, n°165, janvier 2003, p. 21-50.

<http://ostensionslimousines.free.fr>

http://www.tourisme-hautevienne.com/IMG/pdf/Dossier_presse_ostensions2.pdf

(E) Mesures de sauvegarde

Plusieurs projets destinés à préserver le patrimoine matériel et immatériel des Ostensions septennales limousines devraient occuper confréries, comités ostensionnaires et bénévoles dans les années à venir. Deux d'entre eux concernent le patrimoine sous sa forme matérielle et immatérielle. Par une meilleure connaissance du contenu des patrimoines étudiés les communautés concernées entendent conserver aux Ostensions septennales limousines leur authenticité et leur spécificité et éviter qu'une notoriété plus grande ne vienne en modifier le sens et les caractéristiques profondes.

Trois propositions ont été retenues.

Un inventaire du patrimoine matériel lié aux Ostensions.

Au delà du caractère immatériel des Ostensions septennales limousines il paraît indispensable de se préoccuper du patrimoine matériel lié à cette pratique. Il s'agit de procéder au récolement et à l'inventaire de l'ensemble des objets, précieux ou moins précieux, qui sont utilisés dans le cadre des Ostensions. Si certains, notamment les reliquaires se trouvant dans des églises ont déjà été inventoriés par les services officiels de l'Inventaire, beaucoup sont conservés par des particuliers ou associations et constituent un patrimoine artistique et ethnologique parfois méconnu et qui mérite d'être identifié, conservé et transmis. Il peut s'agir de bannières, banderoles, panonceaux peints, œuvres représentatives de scènes historiques, costumes... Il nous paraît important, non seulement de connaître ce patrimoine parfois en danger, mais de mettre en place les mesures de conservation préventive permettant de le transmettre aux générations futures et de prévoir, pour les pièces en mauvais état, un plan pluriannuel de restauration. Ces travaux d'inventaire devraient s'opérer sous le contrôle et avec l'aide du service régional de l'Inventaire de la Région du Limousin.

Un recueil de chants et cantiques

Le deuxième projet concerne le patrimoine immatériel, tout particulièrement les oeuvres musicales liées aux Ostensions septennales limousines. Le déroulement des cérémonies des Ostensions implique un accompagnement musical important et les cérémonies à l'intérieur de l'église, comme les processions sont ponctuées de cantiques.

Il est proposé d'élaborer un recueil des textes et musiques de tous les cantiques utilisés dans le cadre des Ostensions au cours des derniers siècles, certains d'origine inconnue, d'autres mieux identifiés. Pour une meilleure diffusion ce recueil adopterait la forme numérique et imprimée et serait accompagné d'un enregistrement sur CD ou DVD. Il permettrait de faire connaître des œuvres souvent populaires et de sauvegarder celles qui, n'étant plus utilisées, risquent de disparaître de la mémoire des communautés.

Une signalétique spécifique

Si cette candidature est retenue, il est proposé qu'en accord avec l'UNESCO et conformément à ses prescriptions une signalétique appropriée soit mise en place à l'entrée de chaque lieu ostensionnaire indiquant qu'il s'agit d'une commune où la tradition des ostensions septennales limousines est toujours vivante et que celles-ci appartiennent au patrimoine immatériel reconnu par l'UNESCO. Ces panneaux pourraient proposer un rappel historique sur la tradition des Ostensions conservée localement.

(F) Données techniques

Dates et lieu(x) de l'enquête : 2010-2011

Date de la fiche d'inventaire : février 2011

Nom de l'enquêteur ou des enquêteurs :

Nom du rédacteur de la fiche : Jacques Perot